



COUR ADMINISTRATIVE D'APPEL
DE TOULOUSE

I A C F

INSTITUT DES AVOCATS
CONSEILS FISCAUX



DIRECTION GÉNÉRALE DES
FINANCES PUBLIQUES

PANORAMA DE LA JURISPRUDENCE FISCALE DE LA COUR ADMINISTRATIVE D'APPEL DE TOULOUSE 2022-2023

Vendredi 22 septembre 2023 – 14h / 18h

Conférence en présentiel uniquement

A l'Université Toulouse Capitole – 2, rue du Doyen Gabriel Marty, Toulouse
Amphithéâtre MAURY - Site de l'Arsenal



UNIVERSITÉ
TOULOUSE
CAPITOLE



CDA
CENTRE DE DROIT
DES AFFAIRES

UNIVERSITÉ
TOULOUSE
CAPITOLE



IRDEIC

PROGRAMME

13H15 **ACCUEIL DES PARTICIPANTS**

13H30 **PROPOS INTRODUCTIFS**

- Monsieur Hugues KENFACK, Président de l'Université Toulouse Capitole
- Monsieur Matthieu POUMARÈDE, Doyen de la Faculté de Droit de Toulouse
- Monsieur Arnaud de BISSY, Professeur de droit privé, CDA, responsable du Master Droit Fiscal
- Monsieur Jean-François MOUTTE, Conseiller d'Etat, Président de la CAA de Toulouse

14H00 **PREMIERE TABLE RONDE : CONTROLE FISCAL
(PROCEDURE, PRESCRIPTION ET INTERETS MORATOIRES)**

Intervenants :

- Virginie RESTINO, Rapporteuse à la 1^{ère} Chambre
- Régis SERPENTIER, Avocat, Délégué régional Occitanie IACF
- Représentant de la DIRCOFI Sud-Pyrénées, DRFIP Haute-Garonne

Synthèse : Charles-Henri HARDY, Maître de conférences en droit Privé, CDA

Questions

15H00 **DEUXIEME TABLE RONDE : QUESTIONS IMMOBILIERES**

Intervenants :

- Alain BARTHEZ, Président de la 1^{ère} Chambre
- Régis SERPENTIER, Avocat, Délégué régional Occitanie IACF
- Représentant de la DIRCOFI Sud-Pyrénées, DRFIP Haute-Garonne

Synthèse : Sophie de FONTAINE, Maître de conférences en droit public, IRDEIC

Questions

16H00 **TROISIEME TABLE RONDE : CONVENTIONS INTERNATIONALES**

Intervenants :

- Nicolas LAFON, Président assesseur à la 1^{ère} Chambre
- Annick AMIGO-BOUYSSOU, Avocate, membre de l'IACF
- Représentant de la DIRCOFI Sud-Pyrénées, DRFIP Haute-Garonne

Synthèse : Gilles DEDEURWAERDER, Maître de conférences en droit privé, CDA

Questions

17H00 **PROPOS CONCLUSIFS DE MONSIEUR JEAN-FRANÇOIS MOUTTE**

LA CONFERENCE SERA SUIVIE D'UN COCKTAIL.

Les arrêts de la CAA de Toulouse analysés lors de ces tables rondes feront l'objet d'une communication ultérieure.

INSCRIPTIONS

L'INSCRIPTION EST GRATUITE, DANS LA LIMITE DES PLACES DISPONIBLES.

VOUS DEVEZ VOUS INSCRIRE OBLIGATOIREMENT EN LIGNE SUR
WWW.TICKETS-IACF.FR

Les personnes non inscrites en amont se verront refuser l'accès à la salle.

CETTE CONFERENCE N'EST PAS PROPOSEE EN VISIOCONFERENCE.
ELLE SE DERoule UNIQUEMENT EN PRESENTIEL A TOULOUSE.

Validation de 3 heures au titre de la formation continue des avocats.

Si vous rencontrez une difficulté ou souhaitez être accompagné lors de votre inscription :
contactez l'IACF : 01 42 60 10 18 ou contactiacf@iacf.fr